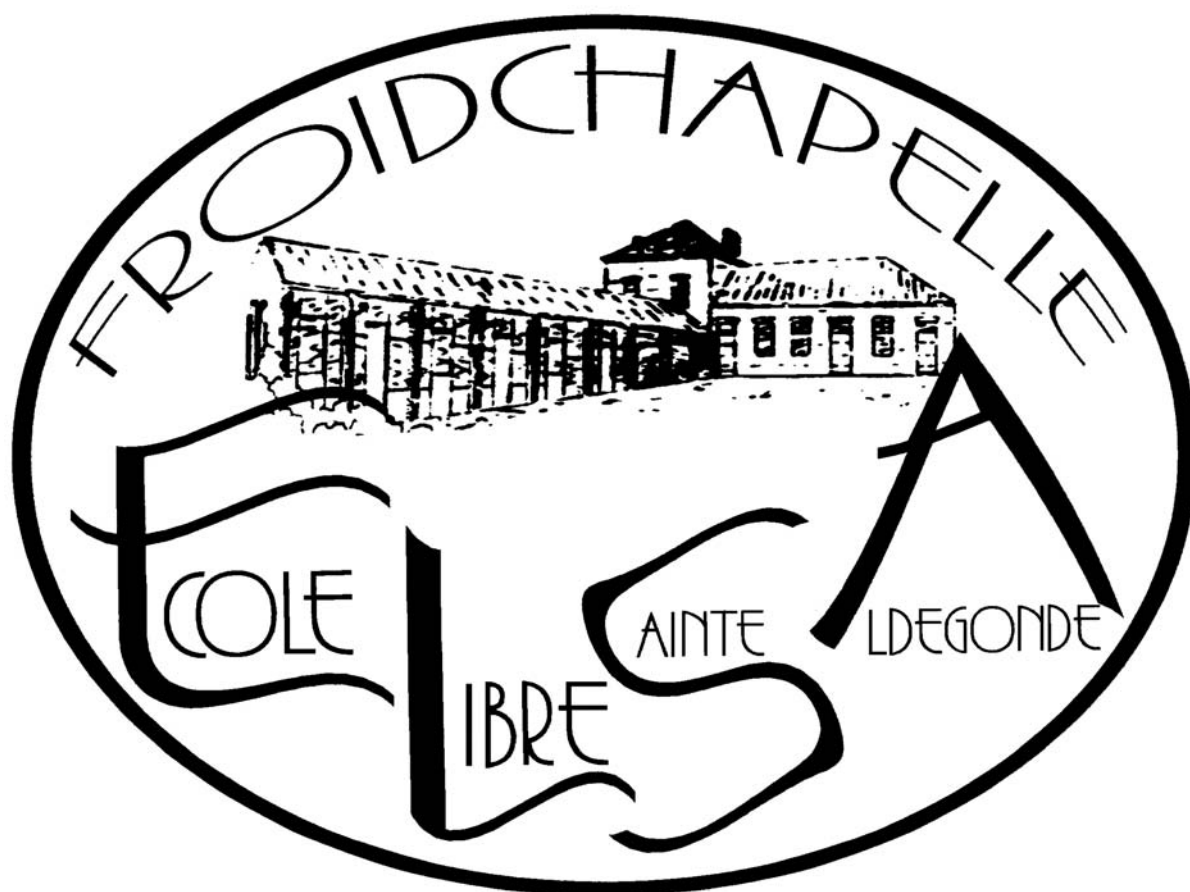


**ECOLE LIBRE SAINTE ALDEGONDE  
FROIDCHAPELLE**

H1 56 029 008 22221

**PROJET  
D'ETABLISSEMENT**



## AVANT-PROPOS

---

Le texte ci-dessous constitue notre projet d'établissement. Ce document exprime notre volonté collective de réaliser pendant les trois prochaines années les quelques actions définies comme prioritaires par et pour notre communauté éducative. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre du Décret « Missions » du 24 juillet 1997.

La réalisation de ce projet d'établissement qui est une œuvre collective nécessitera la collaboration des différents partenaires : élèves, parents, enseignants, direction, pouvoir organisateur, acteurs externes. Cette responsabilité partagée par les différents acteurs s'exerce à toutes les étapes du projet : sa conception, sa réalisation, son évaluation.

La mise en œuvre de notre projet d'établissement ne débute pas avec l'obligation décrétole : elle s'inscrit dans la continuité des actions entreprises ces dernières années et dans la tradition de notre école. Ces réalisations déjà présentes constituent un appui important sur lequel les innovations projetées s'enracinent. C'est pourquoi on trouvera également des traces de ce « capital de départ » dans le texte ci-dessous.

Le projet d'établissement représente une intention que nous nous engageons à concrétiser. En choisissant ces quelques priorités, notre objectif est de les faire aboutir. Bien sûr, ces intentions devront être confrontées aux réalités du terrain et notamment à une disponibilité des moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Pour effectuer cette confrontation entre nos intentions et nos actions, nous nous engageons à évaluer régulièrement l'avancement de notre projet ainsi que les résultats au terme de trois ans. Pour respecter la dimension partenariale de ce projet d'établissement l'évaluation de celui-ci s'effectuera notamment au conseil de participation qui en a reçu mandat. Si des actions n'ont pu aboutir, si des défis n'ont pu être relevés, au moins devons-nous en identifier les raisons et mettre en œuvre les actions de régulation nécessaires.

Ce document n'est pas exhaustif. Il fait état des actions, des initiatives développées ou susceptibles de l'être. Au cours des années, il pourra s'enrichir d'autres projets ou être remanié.

Cette introduction décrit l'esprit dans lequel nous souhaitons que ce texte soit lu tant au départ qu'au terme de notre projet d'établissement.

## NOTRE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

---

Pour nous, la mission fondamentale de l'éducation est d'amener chaque enfant à son plein épanouissement en l'aidant à développer tout son potentiel et à devenir un être humain complet.

Conformément au projet éducatif de notre école, toute notre communauté scolaire a pour objectifs communs de former la personne, éveiller à la culture, former de futurs citoyens, et cela à la lumière de l'Évangile.

Les valeurs que nous voulons vivre et promouvoir plus particulièrement, dans ce cadre d'éducation et en référence au Christ et à l'Évangile, peuvent se regrouper autour de deux dimensions fondamentales :

- Celle de la personne, à savoir le respect de soi, le développement de toutes ses aptitudes, le sens de l'effort
- Celle de l'être humain en relation avec l'autre, les autres, le monde, à savoir le respect de l'autre, l'accueil, la tolérance, le respect de l'environnement.

Si chaque être humain est unique, le droit à la différence coule de source et implique : tolérance, respect, accueil, communication, dialogue, écoute, nécessité de faire le premier pas. La tradition judéo-chrétienne affirme l'unicité de chaque personne et la biologie contemporaine le confirme. Dans le groupe, chacun est quelqu'un, chacun a un visage.

Conformément au Décret « Missions » du 24 juillet 1997, tout pouvoir organisateur doit veiller à ce que son établissement éduque au respect de la personnalité et des convictions de chacun, au devoir de proscrire la violence tant morale que physique et mette en place des pratiques démocratiques de citoyenneté responsable au sein de l'école.

Dans un monde violent, égoïste, nous voulons prôner l'ouverture à l'autre, le respect, la tolérance en complète harmonie avec notre engagement d'école chrétienne.

Le projet de notre école est fondé sur les valeurs de respect, de tolérance et d'ouverture.

Nous avons donc choisi, comme priorités, pour les trois ans à venir, « **Le respect** », et « **La tolérance** »

De plus, dans le cadre de la formation des enseignants, nous souhaitons poursuivre l'appropriation des compétences du PIA et l'amélioration de nos compétences dans les nouvelles pratiques pédagogiques.

Durant les deux années à venir, notre effort tendra à améliorer les compétences des enfants en langue française et travailler plus particulièrement le sens de la rigueur et de l'effort en savoir-écrire.

## LE RESPECT, LA TOLERANCE, ET L'OUVERTURE

---

Notre école se veut accueillante et chaleureuse. Pour en faire ce lieu où tous peuvent être heureux et trouver une ambiance de travail ouverte et stimulante, nous nous engageons, ensemble, à promouvoir :

- le respect de soi et de l'autre : écoute, sens du dialogue, tolérance, accueil des différences, politesse, savoir-vivre
- le respect de l'environnement, de la nature et de la vie : ordre, propreté, sens de l'esthétique
- le respect des règles de vie de l'école

Chacun a le droit au respect tout en ayant le devoir de respecter l'autre.

Le respect de l'autre et de soi-même crée les conditions du dialogue pédagogique. A cet égard, aucune concession ne peut être faite à la violence quelles que soient son ampleur et sa justification.

Les valeurs de compréhension de l'autre, de tolérance et de respect, la capacité de dialoguer, ne se décrètent pas, elles s'apprennent le plus tôt possible par la pratique.

Dans une société en mutation rapide, dans un environnement socio-économique où l'exclusion et le manque de repère s'installent davantage chaque jour, l'école doit, plus que jamais, assurer sa mission d'apprentissage des valeurs telles que le respect de soi et de l'autre, le respect des règles de vie en communauté, le respect du travail et le sens social.

Ouverte à tous, l'école doit viser à former des individus épanouis, autonomes et responsables, c'est-à-dire des individus qui ont intégré le sens de leurs droits, mais aussi de leurs devoirs.

Par l'exemple et dans les cours, l'équipe éducative veut inculquer aux élèves :

- le respect de l'autre, par l'entraide, la coopération, la solidarité et la tolérance
- le refus de la violence, tant verbale que physique
- l'apprentissage de la négociation pour la vie en société
- le respect de la politesse, des règlements

- le respect de l'environnement

L'équipe des enseignantes et de la direction doit :

- avoir à ce propos une démarche cohérente et commune en sachant accepter les différences de chacun : respect de la déontologie par tous en ce qui concerne les règles de vie, les attitudes en classe ...
- avoir des exigences (raisonnables), notamment en ce qui concerne le savoir-vivre des élèves, le vocabulaire utilisé
- assurer un suivi efficace, rapide et adapté en cas de nécessité de mesures (mesures réparatrices autant que possible)

A cet effet, la collaboration et la communication avec les parents doivent être intensifiées et améliorées : ils sont le soutien de l'action des enseignantes dans l'apprentissage des règles de vie.

Afin que chacun (enfant, adulte) puisse développer au maximum ses « savoir-être » et « savoir-faire », il est nécessaire que la vie quotidienne s'écoule dans un climat harmonieux et pacifique.

Pour cela, nous désirons remédier à la violence verbale et physique en instaurant une autodiscipline plus rigoureuse qui respectera à la lettre les « lois » émises par la collectivité scolaire.

L'école invite à une rencontre : celle de l'Autre avec ses qualités comme ses défauts. Elle invite aussi à accepter cet Autre différent de soi.

C'est au sein de l'école que va débiter, pour certains, l'apprentissage de la tolérance.

Cette tolérance n'exclut pas d'être vigilant et de refuser tout discours ou toute pratique qui s'opposerait aux valeurs évangéliques et au respect des autres. Le respect est aussi l'apanage nécessaire à cette tolérance.

Quel meilleur lieu que l'école, microcosme social, pour faire cet apprentissage et en évaluer les bénéfices.

## NOS OBJECTIFS ET ACTIONS CONCRETES

Nos objectifs	Pédagog	Educatif	Pastoral	Nos actions concrètes
<b>Eduquer au respect de l'autre</b>		☐		lutter contre la violence verbale ou physique, éviter les disputes, les bagarres, les insultes, les mots grossiers en stimulant le dialogue, la négociation
		☐		Valoriser la réconciliation, le pardon
		☐		Encourager la politesse, le savoir-vivre, la correction du langage, améliorer le comportement, par l'exemple, le fait de les reprendre, une discussion en début de semaine sur les progrès à faire ...
	☐	☐		favoriser l'esprit d'entraide et de coopération : <ul style="list-style-type: none"> <li>• instaurer un conseil de classe où chacun aura la possibilité de s'exprimer</li> <li>• par un parrainage des plus jeunes par les aînés,</li> <li>• par le travail de groupes</li> </ul>
	☐	☐		Apprendre la nécessité du respect des règlements (dans la classe, l'école, sur la route, dans la vie ...), et leur raison d'être, par la discussion, la rédaction d'un règlement de classe, par la réflexion sur ce document
		☐		Encourager l'auto-discipline, le consensus (bulletin de comportement : auto-évaluation)
	☐	☐		ouvrir à la différence (l'étranger, la personne handicapée, âgée, ...), développer la tolérance : <ul style="list-style-type: none"> <li>• informations sur les pays d'origine des enfants de notre école</li> <li>• visite à l'Institut L'Accueil des handicapés, au Home Chez Nous des personnes âgées</li> <li>• invitation de personnes-ressources</li> </ul>
				préserver à tout prix l'intégrité physique des enfants (par rapport aux autres enfants et aux adultes) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• écouter et être attentif aux problèmes des enfants</li> <li>• rester en contact avec le PMS</li> </ul>
		☐		par l'information et une meilleure communication, obtenir la coopération et la collaboration des parents pour le respect des règlements, pour l'exécution, la compréhension et l'acceptation des sanctions

Nos objectifs	Pédagog	Educatif	Pastoral	Nos actions concrètes
<b>Eduquer au respect de soi-même</b>		☐		encourager l'hygiène (propreté, poux), la diététique, (collations)
		☐		stimuler les activités sportives, lutter contre les excès nocifs (fatigue, surcharge des cartables,...) <ul style="list-style-type: none"> <li>• participation au cross, tournoi de foot, aux activités sportives du village,...</li> <li>• journée sportive à l'école</li> </ul>
		☐		favoriser la confiance en soi, la prise de conscience de ses possibilités, de ses talents : <ul style="list-style-type: none"> <li>• en classe, présentation des différentes passions</li> <li>• CPA (clés pour l'adolescence) Cercle magique</li> </ul>
	☐			Valoriser les enfants en exploitant ce qu'ils apportent
<b>Eduquer au respect de l'environnement</b>		☐		Sensibiliser à la protection de la nature (animaux, végétaux, ressources naturelles, énergies) : cours, visites, adoption d'un animal en classe
		☐		Responsabiliser pour le respect de l'ordre et de la propreté dans la classe et l'école, la cour : organisation de charges
<b>Accueillir</b>	☐	☐		Accueillir l'enfant chaque jour : chanson, geste d'accueil, écoute de chacun. Quand il a un problème, prendre le temps
	☐	☐		Accueillir les parents (réunions, fêtes enfantines, dans la cour le matin ...)
	☐	☐		Aménager la salle polyvalente, afin de la rendre plus accueillante
<b>Eveiller :</b> - à l'environnement - à l'intériorité		☐		Responsabiliser les enfants au respect des lieux de vie. Trier les déchets
			☐	Participer à des cérémonies religieuses
Promouvoir la confiance en soi		☐		Donner des responsabilités (services, parrainage ...)
	☐			Donner le droit à l'erreur
	☐			Favoriser l'expression orale
Partager, s'entraider	☐			Inciter les élèves à expliquer leur façon de faire, leurs démarches

Nos objectifs	Pédagog	Educatif	Pastoral	Nos actions concrètes
Partager, s'entraider	☐	☐		Organisation de classe lorsqu'un élève est malade
			☐	Participer à différentes opérations humanitaires
			☐	Visiter les différents homes du village (Noël, Pâques) Leur offrir des friandises préparées à l'école, des bricolages
Communiquer, s'ouvrir aux autres :  - au sein de l'école, - au monde proche - aux autres cultures  S'ouvrir aux nouvelles techniques d'information et de communication			☐	Récouter des jouets et des vivres pour les défavorisés (pour le groupe échange)
	☐			Accorder une attention particulière à l'expression orale
	☐			Organiser différentes visites
	☐			Partir en classe de dépaysement
	☐			Lire pour s'informer, agir, échanger, pour le plaisir
	☐			Sensibiliser à d'autres cultures
	☐			Participer à des activités culturelles, sportives, scientifiques (C.P.E.N)
Coopérer	☐			S'ouvrir à l'informatique et l'utiliser dans la vie courante
	☐	☐		Réaliser des travaux de groupes
	☐	☐		Faire intervenir des parents dans des ateliers selon leurs possibilités.
	☐	☐		Faire appel à des personnes « ressources » : - banquier - médecin - garde-forestier
	☐	☐		Collaborer avec des organismes spécialisés : - Centre PMS - ADEPS - PSE - Oxyjeune
			☐	S'investir dans la vie paroissiale (grands moments liturgiques)



## MOYENS MIS EN OEUVRE POUR LA TRANSITION PRIMAIRE- SECONDAIRE

---

- Information des élèves de sixième année par le centre PMS.
- Visite des élèves de sixième année dans une école d'enseignement secondaire en fin d'année.
- Information par les établissements secondaires : carnet publicitaire ...
- Mise en place d'un système qui permettra aux enseignants de sixième année de rencontrer les professeurs de l'enseignement secondaire.
- Tenue du journal de classe comme dans l'enseignement secondaire.
- Apprentissage de la gestion du temps.

## INTEGRATION DES ENFANTS ISSUS DE L'ENSEIGNEMENT SPECIAL

---

L' intégration ne pourra se faire qu'en accord avec tous les partenaires :

- les parents ou personnes responsables
- le centre PMS
- les équipes éducatives de l'enseignement spécial et de l'enseignement ordinaire
- les directions d'école

Cette intégration ne pourra se faire que dans une optique positive pour l'enfant.

Quand la situation se présentera, nous l'étudierons au cas par cas.

## FRAIS

---

Les photocopies, les manuels scolaires et le journal de classe sont actuellement gratuits.

Une participation financière (prix coûtant) sera demandée aux parents pour les activités telles que :

- le voyage de classe annuel
- les classes de dépaysement

- les activités culturelles et sportives organisées durant les heures de classe (théâtre, spectacles, expositions, séances récréatives, manifestations sportives extérieures, ...)

Les parents interviendront également dans les abonnements à une revue, les boissons de la récréation ou du temps de midi, ainsi que la garderie.

## COMMUNICATION

---

La communication entre l'élève, les personnes investies de l'autorité parentale ou qui assument la garde en droit ou en fait et le personnel enseignant, auxiliaire d'éducation, psychologique, social et paramédical pourrait être favorisée par :

- des réunions avec les parents en cours d'année scolaire
- une farde de communication pour les informations pratiques
- le journal de classe de l'élève
- les courriels (ou E-mails) : communiquez-nous votre adresse adresse de l'école : [elsa.froidchapelle@scarlet.be](mailto:elsa.froidchapelle@scarlet.be)
- le site internet de l'école (notamment la page agenda) : [www.ecolelibre.be](http://www.ecolelibre.be)